

André Dumont sauveur de la Cathédrale en 1793 ? Une révision nécessaire !

Par Jacques Foucart

Amiens a le privilège d'une cathédrale restée intacte sous la Révolution avec son prestigieux décor d'autels et de grilles aujourd'hui superbement restaurés, sauf que sous le Second Empire cinq chapelles de l'abside ont été rénovées par Viollet-le-Duc. Cette intégrité remarquable serait due selon les historiens locaux au trop fameux représentant du peuple en mission André Dumont, pourtant anticlérical forcené, mais qu'on crédite d'un terrorisme aussi exalté en parole que parcimonieux en actes. Voire!

Cette thèse avancée au vu du document que nous allons analyser ne résiste pas à l'examen. C'est bien au contraire à l'action de quelques personnalités énergiques : le maire Lescouvé, le juge Levrier et bien d'autres restés dans l'ombre, tous soutenus par le consensus unanime du petit peuple d'Amiens amoureux de toujours de sa Cathédrale, que l'intérieur du vénérable édifice a pu être préservé du vandalisme.

Scandale : le 28 Novembre 1793 on assied sur le maître autel la "statue vivante de la liberté"

La base de la controverse est un mémoire enthousiaste adressé à André Dumont le 2 frimaire an 2 (27 novembre

1793) par le talentueux urbaniste local Jean Rousseau (1). Sept jours auparavant, soit le 20 Novembre (30 Brumaire an 2) Dumont, investi depuis juillet dans sa province de pouvoirs quasi dictatoriaux de Proconsul montagnard, avait présidé une pompe antireligieuse à grand orchestre pour l'intronisation dans la Cathédrale d'une Déesse de chair faite "statue vivante de la Liberté". L'incarnait une belle jeune femme de mœurs légères, Eulalie Gohier, 17 ans, con-cubine du général Taillefer qu'on promena sur un brancard vêtue de blanc avec voile bleu, bonnet rouge, cheveux épars et pique en main. Elle ouvrit la danse avec Dumont, puis on l'assit - horrendun - sur le maître autel, cependant que la danse continuait dans le chœur. Le jacobin vertueux François Barbier-Genty révélera que Dumont partageait l'usufruit de la "statue vivante avec l'adjudant au grand sabre"

(Taillefer) (2). Le président de la Société Populaire tournera en dérision la catin Taillefer, image du vice porté en triomphe.

Organisée par Rousseau, maître ordonnateur des fêtes révolutionnaires de l'an 2, la cérémonie fut houdée par le public en raison de son caractère profanatoire. Il en fut de même à la collégiale Saint Vulfran d'Abbeville le 10 Décembre 1793.

La tabula rasa du chœur proposée par le "citoyen Rousseau" le 27 Novembre 1793

Or, Rousseau saisissant au vol l'occasion s'empressa dans une philippique enflammée de prôner l'enlèvement systématique des autels, grilles, stalles, statues de la Cathédrale qui soi-disant obstruaient le chœur et encombraient les chapelles. Sur cette tabula rasa il proposa d'élever au rond-

point un majestueux autel de la Patrie d'effet pyramidal imposant, surmonté d'une statue de la Liberté assise. Au milieu du transept il imagine une haute pyramide, figure de l'Immortalité, cantonnée des bustes des nouveaux martyrs : Marat, Lepeletier. ..

“ Ce faisant
l'idéologue Rousseau
agissait moins,
semble-t-il, en néophyte
révolutionnaire qu'en
artiste moderne
appliquant les principes
d'un néoclassicisme
pur et dur... ”

Ce faisant l'idéologue Rousseau agissait moins, semble-t-il, en néophyte révolutionnaire qu'en artiste moderne appliquant les principes d'un néoclassicisme pur et dur avec l'avantage de dégager les perspectives dans les vues de l'abbé Laugier. Certes un rasement aussi radical nous fait frémir d'indignation, mais ne doit-il pas se comprendre dans l'esprit du temps où la mise au goût du jour impliquait la suppression de toutes les décorations précédentes ? Le chanoine mécène Cornet de Coupel et l'évêque Gabriel d'Orléans de la Motte n'avaient-ils point fait pareil en 1750 ? A l'époque on envisage même la suppression

des clôtures historiées du chœur, ce qui eût entraîné la perte du haut des stalles

Le prétendu veto du représentant du peuple André Dumont ?

En dépit des circonstances favorables - nous sommes aux jours terribles de la Terreur où un passé millénaire s'écroule avec fracas - les envolées lyriques de Rousseau tombèrent dans le vide. Pourquoi ? L'annaliste Achille Machart, le premier à raconter l'histoire dans Notes Manuscrites qui semblent avoir modelé l'opinion du futur, explique vers 1825 : " (Dumont) n'avait qu'un mot à dire et notre sublime Cathédrale devenoit un promenoir public : chapel-les transformées en serres et cabinets, stalles brisées, grilles enlevées, marbres détruits", mais quand on lui présenta ce mémoire le représentant indigné écrivit en marge : " Cette proposition n'est pas admissible et ne mérite pas de réponse " (3). Une version orale transmise tardivement par le négociant Cornet donne l'équivalent : " Ce projet n'a pas le sens commun " (4).

Le gênant est que la lettre originale conservée à la Société des Antiquaires de Picardie a disparu au début du siècle, mais d'après l'excellent archiviste Georges Durand qui l'a vue et étudiée, l'apostille n'est pas de la main de Dumont, dont pourtant l'écriture soignée serait facile à reconnaître (5). Alors quel est l'auteur ? On en est réduit aux suppositions dans un contexte pour le moins douteux.

C'est qu'après Thermidor André Dumont gravement compromis pour son apparte-

nance affichée à la faction maratiste s'efforça - et en partie réussit à se réhabiliter avec le soutien actif de son clan familial d'Oisemont, comprenant notamment l'accusateur public J.B. Duval et l'ancien procureur au bailliage Jean Charles Duménil.

En l'occurrence il est troublant de constater que le premier possesseur connu du document Rousseau divulgué en 1844 était précisément le conseiller Augustin Duval (fils de l'accusateur public), très lié avec son parent Jean-Charles Duménil ancien procureur impérial dont il déclara le décès en 1823 (6). Ce même Duménil proche parent de Dumont en eut mission de réviser le volumineux Comptes-Rendus publié par Dumont en 1797 pour tenter de se justifier. Dans ces conditions le soupçon se lève que l'apostille en question soit apocryphe, mise après coup dans le droit fil de cette campagne de réhabilitation. N'oublions pas que Charles-Antoine Duménil fils empri-sonné au fort de la Terreur fut libéré sur intervention de Dumont juste après Thermidor.

Dumont l'iconoclaste

Le sûr en tout cas est que la réponse telle que libellée sur l'adresse de Rousseau est tout à fait contraire à l'esprit violemment antichrétien qui animait Dumont à cette époque, comme aussi à son style volontiers cynique et brutal. Spécialement à l'automne 1793, en proie à une exaltation poussée jusqu'à l'outrance dans le sillage des athées Hébert et Chaumette, le Proconsul entendait éradiquer complètement la religion du

sol picard, ce qui suscita les critiques à peine voilées de Robespierre.

Ainsi à Montagne sur mer (Montreuil) le 30 Septembre 1793 il fait arracher les statues du portail de Saint Sauve (7) sauf deux qui résistaient et oblige une religieuse à mettre le feu à un monceau de reliques, livres, parchemins, statues, tableaux. A Boulogne Sur Mer le 28 Décembre 1793 il livre aux flammes " devant 6.000 Boulonnais la célèbre et très sainte Vierge noire, jetée au bûcher et réduite en cendres sans miracles dans la plus belle fête qui se puisse célébrer... (ajoutant)...je suis comme un missionnaire républicain. L'aristocratie est terrassée et le

“ A Abbeville,
Devérité bien informé
nous apprend que
Dumont voulait faire
abattre par le
maçon-couvreur Dorge
tous les saints, saintes
et magots de Saint
Vulfran pour 6000
livres... ”

fanatisme expirant. ”

A Abbeville, Devérité bien informé nous apprend que Dumont voulait faire abattre par le maçon-couvreur Dorge tous les saints, saintes et magots de Saint Vulfran pour 6000 livres (9). Dans la même église le 31 Octobre 1793,

veille de la Toussaint son homme-lige Gondran invectivait " les chrétiens idolâtres qui adorent des saints de bois pourris"(10)

Des mots historiques?

CATHÉDRALE D'AMIENS

Certes, deux anecdotes piquantes relatives aux Cathédrales d'Amiens et Noyon dépeignent Dumont comme l'adversaire résolu du vandalisme. A la Cathédrale d'Amiens, selon l'érudite Jean Baron, bibliothécaire et membre de cette commission des Arts qui en 1794-1795 jeta feu et flamme pour la sauver, les bris de statues furent arrêtés net par le représentant (c'est à dire Dumont) : " en Novembre 1793 les bustes de Marat et le Pelletier figurèrent sur le maître Autel, on y fit asseoir une femme qui représentoit la Liberté. Les auteurs des orgies révolutionnaires commençoient à briser les décoration du sanctuaire - le nez de Saint Jean sur le premier médaillon à gauche porte encore la trace des coups (11)

Lorsque le Représentant proclama d'une voix solennelle ces vers que dit Gengis Khan à son entrée sur le théâtre dans la tragédie de l'Orphelin de la Chine (par Voltaire acte II scène V)

“Cessez de mutiler tous ces
grands monuments
Ces prodiges des arts
consacrés par les temps
Respectez- les. ..”

“ En entendant cet oracle philosophique les vandales s'arrêtèrent et voulurent bien ne plus faire de ravages dans le choeur. Il fut presque toujours

fermé par les gardiens, (le local commode pour les réunions décadaires étant la nef).

A ce qu'il semble l'incident rapporté par Baron a dû se passer une semaine avant la fête qu'on vient de décrire, lorsque le 22 Brumaire (12 Novembre 1793) André Dumont avait proclamé solennellement le convertissement de la Cathédrale en Temple de la raison et de la vérité. Ce jour là en effet d'après une chronique contemporaine publiée par Auguste Dubois : " Ce représentant est monté en chaire et a fait un discours contre les prêtres et la religion; il fit jeter de son piédestal la statue de Saint Louis et s'en fit apporter la tête qu'il montra au peuple en proférant les paroles les plus infâmes "(12).

Baron raconte le même fait en donnant d'intéressantes précisions " le jour d'une réunion patriotique de zélés jacobins renversèrent la statue de Saint Louis ; un orateur en prit la tête et l'ayant portée dans la chaire, il la laissa tomber dans l'enceinte au dessous qui est fermée d'une grille et chacun d'applaudir, cet homme étoit dans un état d'ivresse qui ne lui permit point de lancer le bloc de pierre sur l'assemblée ". Une note de Soyez indique = c'est Dumont (13).

Pareillement l'archiviste Rivoire dans sa Description de la Cathédrale, publiée en 1806 peu avant le travail de Baron, disait p.114 que la " Statue de Saint Louis avait été abattue à la suite d'un sermon révolutionnaire prêché par un frère et ami".

Curieusement tous deux taisaient le nom de Dumont

pourtant l'homme du omniprésent, sans doute pour ne pas désobliger ses parents très estimables Duval et Duménil, d'autant que Dumont rallié à l'empire, avait été promu sous préfet d'Abbeville et s'avérait maintenant le ferme soutien de l'ordre.

Assurément, tenant en main la tête de Saint Louis pour la pulvériser du haut de la chaire, Dumont devait penser à celui qu'il se plaisait à nommer Louis le raccourci

CATHÉDRALE DE NOYON

À la Cathédrale de Noyon Dumont aurait empêché en semblable circonstance la destruction du ravissant autel néoclassique, merveille de goût, qu'on sait maintenant avoir été élevé en 1779 par le parisien Gondouin, architecte de l'École de médecine de Paris.

Selon la version courante rapportée en 1845 par l'historien Moët : "un maçon armé d'un marteau avait déjà le bras levé pour le briser mais André Dumont représentant du peuple l'en ayant dissuadé en lui observant que les guirlandes de blé et de raisin, symboles sacrés du pain et du vin, faisaient allusion à Cérès et Bacchus; que les anges étaient des amours dont l'autel lui même était le temple, on se contenta de faire disparaître la croix, la vierge, la porte du tabernacle et les chandeliers, et cet autel fut destiné à devenir celui de la déesse de la raison!"

Le fait a dû se passer en novembre 1793 lorsque le Procureur syndic du district de Noyon, Jean Hennon, fit appel à Dumont pour y accélérer le cours de la Révolution : "viens en cette cité", mais

après Thermidor Hennon sera destitué et arrêté (15)

Là aussi le propos est tellement à l'opposé du fanatisme grossièrement anticatholique qui inspirait le Dumont de l'époque qu'on peut douter de sa réalité, tout au moins de son caractère spontané. Ne serait-ce plutôt quelque édile municipal bien placé et amoureux de sa Cathédrale qui lui aura soufflé ou suggéré le discours si opportunément habile sur le maître-autel prétendu temple de l'amour et des grâces ?

Dans cette voie on penserait au notaire-greffier Moët, oncle du futur historien de Noyon, qu'on vient de citer, lequel notaire en 1795 par une astuce sauva la Cathédrale de la destruction (16). De toute façon établis maîtres orfèvres sur la grand place de Noyon les Moët connaissaient mieux que quiconque la valeur éminente de l'ouvrage.

De façon générale, si Dumont dans son compte-rendu de février 1797, volumineux plaidoyer prodromo de 439 pages qu'il faut se garder de prendre pour argent comptant, affirme p.74: "Je ne laissais faire aucun dommage aux monuments des arts, au contraire je les fis respecter partout", nul exemple n'est donné et Deverité son contradicteur cinglant précisera : "après le 9 Thermidor" (17)

Que penser des deux belles histoires ci-dessus racontées ? On observera pour la première qu'à l'inverse de Dumont, Gengis Khan conquérant tatar de la Chine, prêchait la sagesse et la tolérance contre le fanatisme. Comme ensuite Gengis Khan demande qu'on épargne les archives, on est

tenté de rapporter la citation au juge Levrier, l'érudit passionné d'archives grâce auquel furent conservées les statues de bronze de la Cathédrale et le Cartulaire du Ponthieu.

Quant à l'autel de Noyon, son maintien s'imposait si l'on voulait y faire trôner bien en vue la déesse de la Liberté; mais ne fut-il pas en vérité protégé par les notables du lieu pour sa beauté et sa modernité, d'autant que l'auteur Gondouin habitait toujours Paris. Il sera nommé membre de l'institut en 1795.

Élargissons le débat. Comme souvent en pareil cas ces trop belles tirades littéraires ne seraient-elles pas du genre des mots historiques généreusement prêtés aux personnages en vedette et censés traduire leur pensée face aux grands événements dont ils sont les témoins ou acteurs ?

Telle madame Roland s'écriant au pied de l'échafaud devant la statue de la liberté érigée sur l'ex-place Louis XV "Liberté, que de crimes on commet en ton nom!" (18), tel Bonaparte entrant dans la Cathédrale d'Amiens le 28 Juin 1803 : "Un athée ne doit pas être à son aise ici" (19), alors que la chronique Machart note sa seule réflexion " Cette église est belle "

Le contexte défavorable d'un Représentant du peuple discrédité

Au vrai, pour Amiens, la requête de Rousscau s'inscrivait dans un contexte éminemment défavorable voire hostile. Déjà la journée historique du 28 Juillet 1793 avait vu les fiers représentants du peuple Dumont et Chabot battre piteusement en retraite devant

la Garde nationale d'Amiens serrée toute entière derrière son chef Morgan de Frucourt. Et voilà que le 29 Novembre, soit deux jours après la lettre de Rousseau, survenait le fâcheux esclandre dit de la Porte de Noyon où Dumont écumant de rage parce qu'on lui demandait de présenter son passeport se conduisit en véritable énergumène, injuriant et malmenant de braves factionnaires qui ne faisaient qu'appliquer ses consignes. Pire il les envoie en prison pour de longs mois, malgré les supplices instantes de la Société Populaire indignée d'un déni de justice aussi scandaleux. Cette fois c'est la cassure définitive entre le

peuple et son représentant André Dumont discrédité en profondeur se voir réduit à l'impuissance par la résistance résolue des autorités et corps constitués de la ville, si bien que ses fulminations oratoires restent sans effet autre que d'imposer silence aux opposants. Verba practeraque nihil, des mots et rien d'autre, concluent à son sujet par un verdict au son de bronze les commissaires de sûreté générale Barroilhet et Lullier venus enquêter sur son compte au printemps 1794 (20).

On conçoit dès lors que les véritables sauveurs de la Cathédrale fussent les deux amiénois cités au début de cet

article : le maire très populaire Lescouvé (prononcé Lécouvé) qui en 1793 signait : " Lescouvé maire des sans culottes " marchand perruquier tenant boutique au pied de la Cathédrale, brave homme, peu lettré, mais ardent patriote et resté catholique de coeur, puis le magistrat humaniste Levrier, amoureux d'archives (voir sa collection du Vexin à la Bibliothèque Nationale) et pourfendeur ardent du vandalisme. Mais leur force assurément venait de ce qu'ils se sentaient les interprètes authentiques de l'immense majorité de leurs concitoyens attachés d'amour à la Cathédrale comme au coeur vivant de la cité. ■

(1) La lettre originale avec apostille recueillie par la Société des Antiquaires de Picardie a disparu mais les Archives Départementales de la Somme conservent la copie envoyée par Rousseau à la Commission révolutionnaire du Département (L. 1036).

(2) François Barbier-Jenty, Réponse au Compte-Rendu d'André Dumont, 10 Ventôse an 5, 28 février 1797, p.16. Ceci est confirmé par le rapport Barroilhet et Lullier sur Dumont rédigé d'après les indications confidentielles de Loisel, notaire à Rue (Arch. Somme L3273-1)

(3) Bibliothèque municipale d'Amiens, Notes historiques d'Achille Machart, manuscrit 836, p.531 " Observations sur l'heureuse conservation du beau Temple de la Cathédrale sous la Révolution "

(4) Abbé Mancel, Mémoires de l'Académie d'Amiens, 1873, p.430, d'après les souvenirs du négociant amiénois Cornet qui sauva les orgues " Cornet, (15 ans en 1793) me disait de la lettre de Rousseau Ce projet fit sensation. Dumont laissa dire, mit de sa propre main : " Ce projet n'a pas le sens commun "

(5) Georges Durand, Monographie de Notre Dame d'Amiens, t.I, 1901, p.140. C'est que Dumont a une écriture soignée aux larges

déliés très reconnaissable. Ses originaux conservés montrent qu'il écrivait facilement et par lui même.

(6) C'est à la séance de la Société des Antiquaires de Picardie du 8 Mai 1844 que, par l'intervention de De Grattier, substitut général et président de la société, Duval lui le mémoire en question. Voir Mémoires Soc. Ant. Pic. 1844, p. 480 et Bulletin id. 1844 p.32.

(7) E. de Rougé, André Dumont, 1911, p.133- par erreur de plume on parle de l'église Sainte Beuve.

(8) Moniteur Universel n°418 ,14 nivôse (3 janvier 1794), lettre du 28 Décembre 93

(9) L.A. Devérité, Dialogue entre deux électeurs, 1797, t.2, p.14- ouvrage capital

(10) Bibl. Municipale Amiens, Fonds Prarond, manuscrit 1722 à la date du 31 octobre 1793, réclt pittoresque bien documenté, d'intérêt majeur, mais l'auteur anonyme est à identifier.

(11) Jean Baron, Description de l'Eglise Cathédrale Notre Dame d'Amiens ; 1815, p. 125 publiée par Edmond Soyez 1900.

Comme à présent on ne voit plus rien sur la figure de Saint Jean l'évangéliste dans la chœur le médaillon aura été restauré.

(12) Notes historiques 1791-1802, publiées par Auguste Dubois en

1880, p.17 d'après un manuscrit du temps (aujourd'hui perdu).

(13) Baron op. cit., p. 169. La statue de Saint Louis, ouvrage de Nicolas Blasset, a été reconstituée approximativement par Louis Duthoit en 1832.

(14) Moët de la Forte Maison, Antiquités de Noyon, 1845, p.271-273

(15) Jacques Bernet, Bulletin Société Antiquaires de Picardie, 1980, p.236

(16) Jean Goumard, Noyon dans la période révolutionnaire, Noyon, 1989, p.247-248

(17) A.Devérité, Dialogue II, p.14

Elu député de Seine & Oise le 15 Octobre 1795, Dumont s'efforça de sauvegarder ce qui restait du château de Marly.

(18) Les historiens les plus récents considèrent comme douteux le mot tenu par Madame Roland devant l'échafaud.

(19) La phrase attribuée à Napoléon manque aussi bien dans le manuscrit Machart (Bib. mun. Amiens n° 852, p. 451) que dans le panagéryque outrancier fait de l'Empereur par l'archiviste Maurice Rivoire dans sa Description de la Cathédrale, 1806, p. 199.

(20) Arch. Somme L 3273, rapport inédit du plus haut intérêt.